

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 octobre 2018

COMPTE RENDU

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE / Projet de Commune Nouvelle : point d'étape

Parallèlement, une première réunion publique d'information s'est tenue à Saint M'Hervon le 13 septembre 2018. Cette réunion s'est tenue en présence des services de l'Etat (DRFIP Renne et Préfecture d'Ille-et-Vilaine), ainsi que de Mme Gatel (Sénatrice, ancien Maire de Chateaugiron et ex-présidente de l'AMF35).

Prochaine réunion publique le 24 octobre à 19h, salle des fêtes de Montauban-de-Bretagne.

Il s'agit d'une information du Conseil Municipal. Ce point à l'ordre du jour ne fait pas l'objet d'une délibération

COMMANDE PUBLIQUE / AFFAIRES JURIDIQUES / Programme 027 / Reprise des désordres de 4 logements de la Gendarmerie [1.1] : avenants aux marchés de travaux

APPROUVE la modification du contrat en cours d'exécution du lot n°1 pour un montant de 1 912.00 €HT.

COMMANDE PUBLIQUE / AFFAIRES JURIDIQUES / Programme 047 / Réaménagement urbain Cœur de Ville – avenue de la Gare [1.1] : avenants aux marchés de travaux

APPROUVE la modification du contrat en cours d'exécution du lot n°2 pour un montant de 3 713.20 € HT ;

POLITIQUE DE LA VILLE / Développement des services aux habitants

DONNE un avis de principe FAVORABLE aux modalités suivantes de commercialisation pour l'implantation d'une surface commerciale à vocation alimentaire en entrée de ville nord.

DOMAINE ET PATRIMOINE / Dénomination de lieux

APPROUVE la nouvelle dénomination « rue Jean ZAY » de la voie existante dite « LA METAIRIE NEUVE »,

DOMAINE ET PATRIMOINE / Mise à disposition de salles aux associations : Espace informatique de la Médiathèque

APPROUVE la mise à disposition gratuite de la salle informatique de la Médiathèque aux associations citées

DOMAINE ET PATRIMOINE / Mise à disposition de salles aux associations : Immeuble sis 19 rue de Beaudouin

APPROUVE la mise à disposition gratuite de l'immeuble à l'associations précitée,

URBANISME / Projet de renforcement des services et logements rue de Brest : conventionnement opérationnelle d'action foncière avec l'EPF

DEMANDE l'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne pour procéder aux acquisitions des parcelles répertoriées dans la convention opérationnelle d'actions foncières annexée à la présente délibération,

POLICE DU MAIRE / Cimetière municipal : rectification d'erreur matérielle

APPROUVE la rectification suivante de la délibération n°2018_071 du 6 juin 2018 : la concession portant le numéro E.200 est rectifiée par le numéro E.204,